



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice 19
présents 16
votants 19

Le mardi 07 mars 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : lundi 27 février 2023

DELIBERATION N°16 bis /2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS : Karine BOETTI, Geneviève IDDA, André IPERT.

ONT DONNÉ POUVOIR : Karine BOETTI à Thierry GUIDO, Geneviève IDDA à Isabelle SAUVE, André IPERT à Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

OBJET :

BILAN ANNUEL DES
ACQUISITIONS ET CESSIIONS
IMMOBILIERES 2022
(ANNEXE AU COMPTE
ADMINISTRATIF)

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire rappelle que Conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal délibère sur la gestion des biens et opérations immobilières effectuées par la Commune.

Au cours de l'année 2022, douze actes ont été conclus au titre d'acquisitions, dont voici le détail dans le tableau ci-dessous :

Vendeur	Adresse	Montant Hors frais d'acquisition	Mode Acquisition
France domaine	Piène Basse (Anciennes Douanes)	107 000,00 €	Amiable
Société Castel du Roy	Quartier Aigara	1,00 €	Amiable
SNCF IMMO	Plateau de la Gare	271 000,00 €	Amiable

AR Prefecture

006-210600235-20230307-2023_60-DE
 Reçu le 14/03/2023

DIOCESE NICE	Place de l'Eglise Hameau de Libre	1,00 €	Amiable
ICF	Route Saint Pierre	31 600,00 €	Amiable
Hôpital Local de Breil sur Roya	Chapelle de Notre Dame des Grâces	1,00 €	Amiable
Maison GUIDI :			
AUDOLY	Place Brancion	183 600,00 €	SPLA
CUCINELLI	Place Brancion	28 500,00 €	
GASTAUD	Place Brancion	228 400,00 €	
GUIDI	Place Brancion	127 500,00 €	
SEYBOU	Place Brancion	69 200,00 €	
SCI SOPHIDO	Place Brancion	146 200,00 €	

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le bilan 2022.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

PREND ACTE du bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières.

Pour copie conforme

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE



Le Maire

Sébastien OLHARAN

(Handwritten signature in purple ink)

Délibération rendue exécutoire par publication

et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN
